



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE
Feuille d'informations municipales

N°219 du jeudi 18 avril 2019

Mot du Maire :

Dans le contexte financier difficile que connaissent les communes, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les impôts et ne s'est pas associé à l'augmentation d'impôt décidée par la communauté de communes de Cœur de Charente.

Notre commune, depuis la décision de l'Etat de baisser les dotations aux communes, perd chaque année 30 000 € au regard de la dotation de 2013.

Le choix des investissements a permis d'affiner les dépenses du budget. Que soit la traverse d'Aussac, l'aménagement de la rue de Fraiche bise, la rénovation de la porte de l'église, le ralentisseur de la rue de la république et quelques petites opérations d'aménagement de voirie, tous les projets ont fait l'objet d'une réflexion pour en déterminer la nécessité.

Le budget 2019 présente un équilibre entre prudence et le besoin d'équipements pour notre commune rurale qui connaît un développement important depuis plusieurs années.

Budget 2019 :

Le budget 2019 a été voté à l'unanimité le mardi 26 mars pour un total de 926 943,47 €

Section Fonctionnement

DEPENSES	553 727,55 €	RECETTES	553 727,55 €
Charges à caractère général	217 061,55	Produits Service	20 000,00
Charges de personnel	145 000,00	Impôts et Taxes	272 108,00
Autres charges	86 909,00	Dotation	106 970,00
Charges financières	15 959,00	Produit gestion Courante	31 320,00
Charges exceptionnelles	47,00	Excédent 2018	123 329,55
Virement section investissement	88 751,00		

Section Investissement

DEPENSES	373 215,92 €	RECETTES	373 215,92 €
Dép. opérations équipement	115 988,00	Dotations, fonds divers	19 868,00
Emprunts et dettes assimilées	50 631,00	Subvention attendue	5 000,00
Déficit 2018	64 825,92	Vir. de la sect. Fonctionnement	88 751,00
Dép. engagées en 2018 (R.A.R.)	141 771,00	Excédent de fonctionnement capitalisé	90 401,92
		Emprunts et dettes	53 000,00
		Recettes engagées sur 2018 (R.A.R)	116 195,00

Nota : Le détail du budget peut-être consulté au secrétariat de mairie.

Subventions et participations :

Participations : SIVOS ATAV : 50 000 € - SDEG16 : 1 954 € - ATD16 : 3170,00 € - Syndicat Fourrière : 420,00 € - Communauté de Communes pour l'instruction des Autorisations d'Urbanisme : 1142,00 €

Subventions aux associations hors commune : ADMR (90 €)–RASED (53 €)–Banque alimentaire (90 €) – Cercle des jeunes de Montignac (90 €) – Donneurs de sang (90 €) – Association des Maires de Charente (250 €) – APISAB (90 €) – FCOL (75 €) – MNT (250 €)

Pour les subventions aux associations locales, je demande dès à présent aux président(e)s de me transmettre une demande accompagnée des budgets et pièces nécessaires pour l'attribution d'une subvention avant le 30 Juin 2019.

Taux d'imposition des taxes locales pour 2019 :

Les taux 2019 sont identiques à ceux de 2018 et s'établissent comme suit :

Taxe d'habitation : 16,11 % ; Taxe foncière (bâti) : 21,00 % ; Taxe foncière (non bâti) : 64,38 %

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 21,57 %

Cérémonie du 8 mai :

Le Conseil municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera à 10h30 Dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes), puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle) et à 11h15 à la croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

Nous nous retrouverons tous ensuite au centre socioculturel pour le verre de l'amitié.

Aire de Loisirs de Vadalle :

Une balançoire à bascule sera bientôt installée à l'aire de loisirs de Vadalle.

Aménagement cour d'école :

Un nouveau jeu de billes sera installé prochainement dans la cour d'école en remplacement du bac à sable.

Elections européennes :

Nous vous rappelons que les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai prochain.

Le bureau de vote est tenu à la mairie – salle du Conseil Municipal de 08h00 à 18h00. Vous devrez vous munir de votre nouvelle carte électorale, qui vous sera remise prochainement.

Calitom :

La commune organise avec Calitom un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. La prise de commandes est organisée par la mairie : à compter de ce jour et jusqu'au 26 avril 2019 Pour les personnes intéressées, vous pouvez dès à présent vous présenter en mairie, aux horaires d'ouverture. Il est également possible de commander des bacs jaunes (tri sélectif). En dehors de ces périodes il sera impossible de passer commande au même tarif. Aucune commande n'est prise par téléphone.

AIPE :

"VIDE TA CHAMBRE" organisée par l'AIPE, le dimanche 12 mai à la salle des fêtes de Tourriers de 10h à 16h. (Ouverture des portes aux exposants à 9h). Réservé aux particuliers uniquement 3 euros; la table (2 tables max. par personne) Réservation au plus tard le 3 mai. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Laëtitia au 06.50.99.97.65 ou par mail assoc.aipe16560@gmail.com.

Campagne d'information de la déclaration de revenus 2019 :

La déclaration 2019 des revenus de 2018 en ligne a débuté le 10 avril 2019 et vous avez jusqu'au 21 mai 2019 à minuit.

Si vous faites encore votre déclaration papier, vous devez la déposer avant le 16 mai 2019 à minuit au service des impôts dont vous dépendez.

Syndicat de chasse : nouveau bureau :

Le Syndicat de chasse a renouvelé son nouveau bureau. A été élu Président : M. BOURABIER Michel
Vices-Présidents : M. COMTET Jérôme et M. SIRE Laurent

Trésorier/secrétaire : M. BUTEAU Georges

Trésorier/secrétaire adjoint : M. BIAUJOUT Philippe

Les membres : M. BERNIER Wilfrid, M. BRUYERE Maxime, M. CHAMBRE Damien, M. MONTASSIER Xavier, M. MOUFFLET Franck, et M. ROSIEK Jean-Pierre.